

Ris-Orangis met en œuvre une démarche zéro artificialisation nette en préservant ses sols



La ville de Ris-Orangis s'engage depuis plusieurs années en faveur de l'écologie et de l'aménagement durable. La ville suit une trajectoire exigeante en matière de transition écologique et de nature en ville comme la création de 6,7 ha de jardins familiaux, de fermes urbaines en agriculture biologique, l'aménagement d'une coulée verte ou la renaturation des Berges de Seine.

Consciente de la valeur fonctionnelle et patrimoniale de ses sols et de l'urgence à inventer un modèle de ville résiliente, vivable et vivante, Ris-Orangis s'est engagée dans l'expérimentation Objectif ZAN avec la volonté de réinterroger l'ensemble de son projet urbain à l'aune de cette valeur.

La ville souhaite ainsi devenir un Territoire engagé vers le Zéro Artificialisation Net, c'est-à-dire limiter au maximum l'étalement urbain pour préserver les sols naturels, agricoles et forestiers d'ici 2050.

Ce projet est mené dans le cadre de l'AMI ZAN de l'Ademe, avec l'appui du CEREMA et du bureau d'études Sol Paysage. Il propose une approche renouvelée du sol, considéré non plus comme une simple surface d'usage, mais comme une ressource vivante assurant des fonctions écologiques essentielles et générant des services écosystémiques.

Dans le cadre de ce programme, Ris-Orangis a conduit un travail approfondi d'analyses cartographiques et de terrain. Les données récoltées ont ensuite été intégrées dans les documents d'urbanisme afin d'identifier plus clairement les zones à préserver, les sites à renaturer ou à densifier, notamment dans les projets d'aménagement futurs.

Parallèlement, une démarche d'acculturation aux enjeux du ZAN a été menée tout au long du projet auprès des élus, des techniciens et des citoyens, à travers notamment des ateliers de sciences participatives. Une gouvernance partagée avec les principaux partenaires – la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud et le Conseil départemental de l'Essonne – a également été mise en place pour porter ces réflexions à l'échelle supra-communale.

Ce projet constitue ainsi une référence pour d'autres territoires souhaitant intégrer pleinement les enjeux de la lutte contre l'artificialisation des sols. Cette initiative démontre également que les bureaux d'études spécialisés dans les sols peuvent collaborer étroitement avec les collectivités locales pour atteindre les objectifs nationaux de résilience face au changement climatique.

Coordonnées

Ris-Orangis

Documents

Fiche Expérimentation "Objectif ZAN" : Projet de la ville de Ris-Orangis (91)

L'ADEME a accompagné, au moyen de l'expérimentation « Objectif ZAN » (mai 2022 – fin 2024) 22 projets, sélectionnés suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt. Les projets retenus illustrent la diversité des enjeux de l'artificialisation des sols pour les territoires.

Conscient de la valeur de ses sols, à la fois fonctionnelle et patrimoniale, la commune de Ris-Orangis (30 000 hab.) réinterroge l'ensemble de son projet urbain à l'aune de cette valeur. Cette fiche Expérimentation présente son projet de déclinaison de la trajectoire ZAN, articulée en 4 volets : 1 - Réalisation d'un diagnostic territorial innovant ; 2 - Réalisation d'un diagnostic agropédologique des zones à enjeux ; 3 - Définition d'orientations pour intégrer une stratégie ZAN ; 4 - Établir le bilan et partager la donnée.

Elle présente également les points forts de la démarche et les pistes d'évolution.

Ce projet a été développé avec le Cerema et Sol Paysage, bureau d'études spécialisés sur les sols.

Mots clés : ZAN, sol, documents d'urbanisme, SIG, densification, renaturation

Informations complémentaires

Thématiques

Aménagement du territoire

Sol

Auteur

ADEME

Écrit le

2025

Date de publication

2026



[Consulter la ressource](#)

Autres documents

[TrameBioSol - Présentation et Bilan du projet](#)

Liens utiles

[En savoir + sur experimentationsurbaines.ademe.fr](https://experimentationsurbaines.ademe.fr)

Liens utiles

[En savoir + sur experimentationsurbaines.ademe.fr](https://experimentationsurbaines.ademe.fr)